

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

L'ÉTUDIANT, JUIN 1887

ABONNEMENT - - - \$1.00

Pour la jeunesse - - - 50 cts

5 Cts. le Numéro.

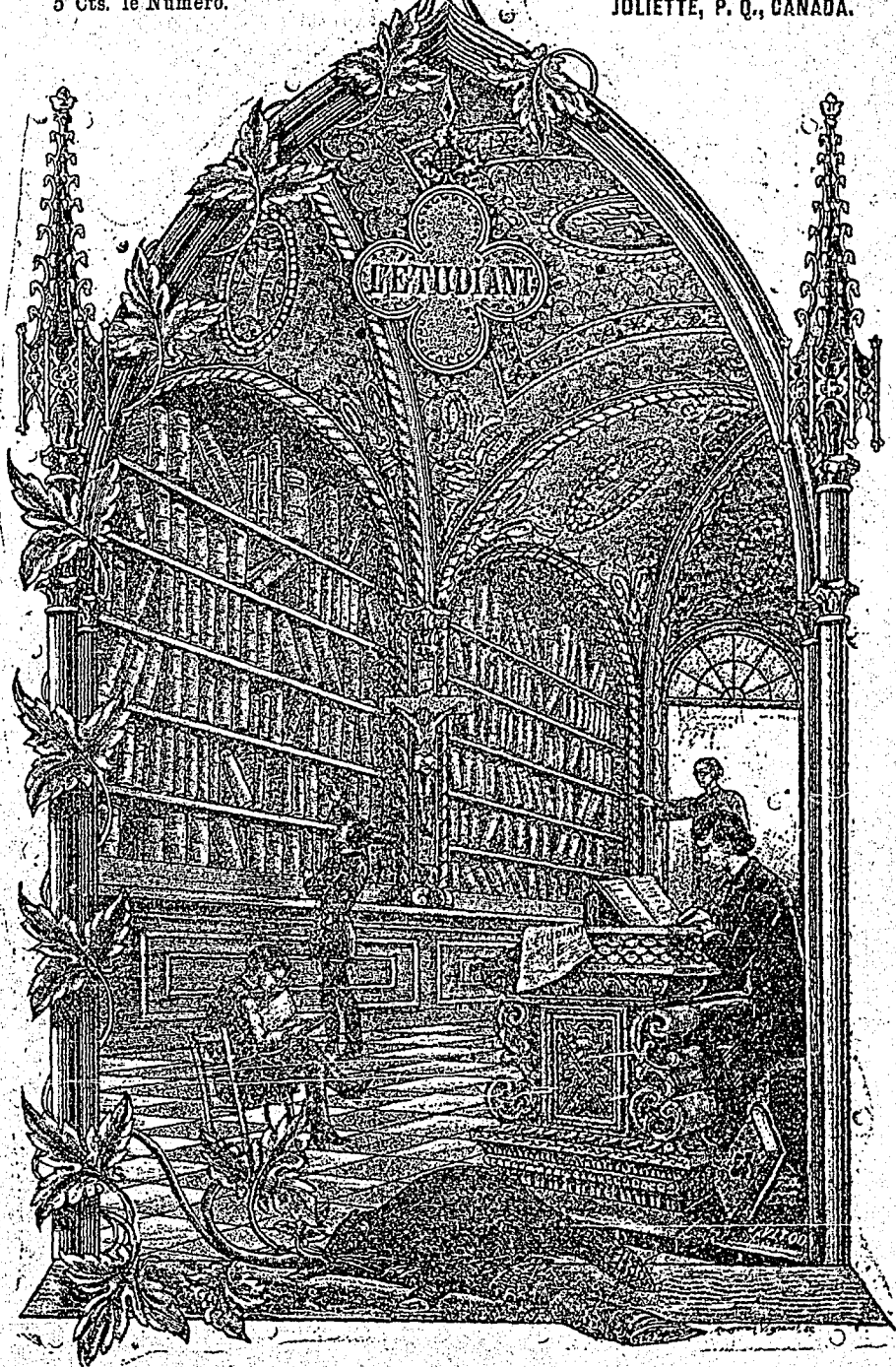
F. A. BAILLAIRGE, Ptre

RÉDACTEUR ET PROPRIÉTAIRE

BUREAUX

De l'Étudiant et du Couvent

JOLIETTE, P. Q., CANADA.



ERRATA. — P. 80, le 80 vers est à refaire.

AVIS. — Ceux qui nous ont envoyé l'*Etudiant* et le *Couvent*, pour les faire relire, seront bientôt servis.

AUTRE AVIS. — J'ai reçu plusieurs correspondances humoristiques. C'est assez bien réussi.

### Une commission à la Sainte Vierge.

Un jeune homme, depuis longtemps oublieux de Dieu, partant pour Paris, alla, par politesse, demander à une dame, amie de sa famille, ses commissions. — « J'en connais bien une, dit la dame, une petite, mais peut-être vous gênera-t-elle ? » — Dites, madame, je suis à vos ordres. — Eh bien ! « ayez la bonté, à votre arrivée dans la capitale, d'aller dire « pour moi un *Ave Maria* à Notre-Dame-des-Victoires. » Par convenance, le jeune homme s'inclina ; mais la commission n'était guère de son goût. Après un séjour d'un mois à visiter les merveilles de Paris, le jeune voyageur, prêt à repartir, se rappela la commission reçue et l'*Ave Maria* promis.

— Tant pis, dit-il, je n'irai pas. Pourtant j'ai promis, et je ne voudrais pas qu'on pût douter de ma parole... J'y vais mais ce sera bientôt fait... Le voilà dans le pieux santuaire, il s'agenouille à demi sur un prie-dieu et, de l'air dont on fait une corvée, il cherche dans sa mémoire la prière à Marie, délaissée, hélas ! depuis longtemps. Il la retrouve et la dit.

Soudain, comme le charbon ardent embrase le bois desséché, cette douce invitation pénètre tout d'un coup dans l'âme du pauvre pêcheur : c'est un réveil c'est une douce vision. Il se sent ému, il pleure. Le vénérable M. Desgenettes passait en ce moment : il voit cette émotion ; il devine un prodige et il s'approche : Ne résistez pas à l'appel de votre Mère du ciel, dit le prêtre, votre mère de la terre qui vous attend là-bas en sera si heureuse... La grâce avait triomphé : bientôt le jeune homme se confessait. Il retarda son départ jusqu'au lendemain afin de pouvoir communier.

Il fut heureux de dire qu'il avait fidèlement accompli sa commission.

*Bulletin des Œuvres de la Jeunesse.*

Mai, 1887.

### CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Rép.—Un ami nous envoie les lignes suivantes au sujet de la chronique littéraire de l'*Etudiant*.

Hier je vous ai écrit bien rapidement,

aussi j'ai oublié de vous féliciter à l'occasion de la belle acquisition de votre nouveau correspondant français.

On sent un homme du métier dans cette sureté de jugement, cette clarté de pensées et cette justesse de termes, qualités que les amateurs de la plume ne peuvent jamais trop apprécier.

Voilà un petit cours d'histoire littéraire qui sera certainement très profitable aux élèves et à quelques..... professeurs.

NEMO PRIMUS.

Soulanges, Avril 1887.

### COLLEGIANA NOVA.

École des arts et métiers.

#### EXPOSITION DE DESSINS

Son Eminence le cardinal Taschereau accompagné de Mgr Légaré, V. G., a visité samedi l'exposition des travaux exécutés par les élèves des différentes écoles de la province. C'est la plus belle collection de dessins, de pièces mécaniques, de modelage, d'imitation de marbre, de peinture à fresque qui ait encore été exposée en cette ville.

Son Eminence fut reçu au Palais Législatif par l'hon. M. Marchand, Orateur de l'Assemblée Législative, l'hon. M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, et M. C. Duquet, président du conseil des arts et manufactures de la province. Son Eminence s'est vivement intéressé à l'examen de nombreux et importants travaux de toutes ces écoles et a exprimé hautement sa plus vive satisfaction sur le résultat vraiment étonnant obtenu par les élèves.

— *La Justice.*

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC. — Les élèves de rhétorique, sous la direction du R. M. Roy leur professeur ont magnifiquement joué le drame *Papineau*.

COLLÈGE DE ST BONIFACE. — (Manitoba) 20 avril. 25ème anniversaire de sacerdoce du Rév. M. Dugast.

Cette institution dont M. Dugast a été autrefois chargé, vint aussi joindre son tribut d'hommages. Avant la messe les élèves lui présentèrent un superbe bouquet de fleurs, et l'un d'eux eux lui lut le dédicace quatrain suivant :  
Au Révérend M. George Dugast.

Les fleurs en leur naïf langage,  
Mieux que nous te rendront hommage,  
Vois dans leurs riantes couleurs,  
Nos vœux de nos cœurs.

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DE ST BONIFACE.

COLLÈGE JOLINTE. — 2 mai. A l'occasion de la fête des maîtres, répétition du "Roi des Oubliettes." On y ajouta la comédie "Un vilain moineur" (très folle), "La Charité," chanson (Faure), "A bas les mathématiques." Chanson comique de bon aloi.

Les Révérends Frères Crégan et Groc sont de retour de France.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

# L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

F. A. BAILLAIRGÉ, PTE

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. ( Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).  
On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de  
*L'Etudiant* au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

## Chronique littéraire

POUR L'ETUDIANT

A la jeunesse canadienne.

M. HENRI DE BORNIER

Assurément il ne faut point mépriser le drame. Les péripéties de la vie offrent un champ d'études également inépuisable, de quelque côté qu'on dirige ses pas ; homme du peuple, bourgeois ou prince, chacun a son caractère, ses passions et ses larmes, et chacun fournit à l'auteur dramatique son contingent d'observations.

Pourtant on peut regretter que le drame proprement dit, l'étude de la vie commune et journalière, se fasse vraiment une part trop large, au détriment de genres plus élevés.

Est-ce l'effet de la constitution nouvelle de la société ? Est-ce tout simplement pénurie de poètes ? La tragédie s'en va ; les princes sont partis.

A la tragédie aussi on a fait son procès. On l'a accusée de ne pas trouver le chemin de la pitié. " Ces situations

politiques, a-t-on dit, ces infortunes royales, ne me touchent point. Pour que je pleure, il me faut une douleur à ma portée, un malheur dont j'ai été frappé hier ou dont je serai frappé demain. "

Il est juste de savoir gré aux rares auteurs de ce temps-ci, qui n'ont point prêté l'oreille à de semblables raisonnements, qui ont pensé, au contraire, que toute souffrance humaine émeut l'homme et que la pitié est due à toute infortune, même royale, qui ont pensé surtout que des Français ne regarderaient pas en étrangers, parce qu'elle serait mise sur la scène, une page d'histoire, où passe, vaincue ou victorieuse, la figure de la patrie.

\* \*

" Douce France, " ce devrait être

l'épigramme de la *Fille de Roland*.

La *Fille de Roland* est le grand succès et le grand honneur de M. Henri de Bornier.

Il a signé beaucoup d'autres beaux vers ; il a écrit les *Noces d'Attila* et largement esquissé la physionomie du roi des Huns ; il a, changeant de palette, peint ce frais paysage, *La Lizardière* ; mais *La Fille de Roland* reste son livre.

\* \* \*

Nous sommes en 813. La France est grande et victorieuse ; les Saxons ont été anéantis ; les Sarrazins ont été repoussés. Une journée pourtant pèse au cœur de Charlemagne " l'empereur à la barbe fleurie " : c'est la journée de Roncevaux. Au retour d'Espagne, son arrière-garde, livrée par un traître, Ganelon, a été surprise dans une gorge des Pyrénées ; Roland, neveu de Charlemagne, Olivier, l'archevêque Turpin, les douze pairs et tous leurs chevaliers ont péri. Les Sarrazins ont été châtiés sans doute ; Ganelon a subi le supplice de l'écartèlement, et son corps a été laissé sans sépulture ; mais l'empereur pleure toujours son neveu, et Durandal, l'épée de Roland, est captive.

C'est à ce moment précis que M. Henri de Bornier a pris l'épopée carolingienne.

\* \* \*

La scène s'ouvre au château de Montblois, sur les bords du Rhin.

Dans la grand'salle, les écuyers du comte Amaury fourbissent des armes ; le moine Radbert converse avec le page Théobald.

Depuis deux mois le comte Amaury est parti et le moine s'inquiète de son absence.

Il explique aux serviteurs un nouveau jeu, le *jeu des vertus*, quand, tout à coup, à l'horizon, apparaît le gonfanon du comte.

Amaury monte les degrés, et entre dans la grande salle ; les serviteurs se retirent et le laissent seul avec Radbert.

La première pensée du comte est pour son fils : où est Gérard ? Radbert le rassure : Gérard est allé chasser un auroch près du Rhin.

Ici commence l'exposition. Le chevalier arrive de Roncevaux ; c'est là qu'il est allé faire un pèlerinage de pénitence. Car sous le nom d'Amaury se cache le grand coupable, l'homme abhorré de toute la France : Ganelon !

Ganelon, en effet, contrairement à la croyance commune, n'a point trouvé la mort dans son supplice. Le moine Radbert l'a recueilli, respirant encore, l'a guéri, puis converti. Ganelon pleure toujours son crime ; il n'ose croire au pardon et il s'attend au châtement ; ce qu'il craint surtout, c'est que Gérard vienne à connaître le nom de son père.

On entend le son de l'oliphant, et Gérard paraît, avec une jeune fille et un Saxon prisonnier. Il a arraché cette jeune fille à une troupe de Saxons, et fait prisonnier le chef, Ragenhardt.

Sur la prière de la jeune fille, et sur la promesse du Saxon de se faire baptiser, on laisse la vie sauve à Ragenhardt. Il s'en montre reconnaissant en prévenant que les Saxons sont répandus autour de Montblois et que l'étrangère ne peut songer à quitter le château.

La jeune fille se fait alors connaître. C'est Berthe, la fille de Roland. A ce nom le comte se trouble ; il va veiller aux remparts, pendant que Gérard, debout sur la galerie, observe de son côté la campagne. Berthe, seule dans la salle, s'approche du *jeu des vertus* et jette les dés :

*Devant chacun, devant soi-même être sincère.  
Grande pitié pour ceux qui nous ont fait souffrir.  
Reconnaissance.*

Voilà les trois vertus trouvées. Elle les mettra en pratique.

La nuit tombe, pendant qu'autour du château résonne le cri des sentinelles : " Dieu nous garde ; veillez ! "

\*  
\* \*

Gérald aime Berthe ; il en fait l'aveu à son père, au début du second acte. Le fils de Ganelon et la fille de Roland ! Le comte essaie de détourner son fils de cet amour et lui fait promettre de rester à Montbellois.

Les Saxons ont été dispersés, et l'on signale l'escorte royale, qui vient, le duc Nayme en tête, chercher Berthe.

Le duc Nayme ne reconnaît pas Ganelon, mais il est frappé de la ressemblance de Gérard avec Roland.

Le comte offre un festin à ses hôtes et Gérard chante la ballade des deux épées.

*" La France, dans ce siècle, eut deux grandes épées  
Deux glaives, l'un royal et l'autre féodal,  
Dont les lames d'un flot divin furent trempées :  
L'une a pour nom Joyeuse, et l'autre Durandal.*

*Roland eut Durandal, Charlemagne a Joyeuse,  
Sœurs jumelles de gloire, héroïnes d'acier,  
En qui vivait du fer l'âme mystérieuse,  
Que pour son œuvre Dieu voulut s'associer. . . . "*

On boit à Charlemagne et à Roland.

Le duc Nayme raconte comment il a un jour sauvé la vie à Ganelon, et, comment celui-ci tua un Saxon, le roi Morglan, malgré les supplications d'un enfant qui demandait grâce pour son père.

Ragenhardt est cet enfant ; il est le fils du roi Saxon ; il aperçoit le trouble du comte Amaury, reconnaît en lui Ganelon et sort en méditant sa vengeance.

Le duc Nayme va partir avec Berthe ; il prie Amaury de lui confier son fils pour l'emmener à la cour de Charlemagne. Gérard refuse, fidèle à sa promesse ; mais Berthe lit dans son cœur. Quand tous sont sortis et que Gérard reste seul, la tête baissée, elle descend doucement vers lui et lui dit : " Je vous aime, Gérard ! "

Ce cri, elle le répète devant Amaury. Elle veut Gérard pour époux ; mais elle veut un époux digne de son nom, à elle. Que Gérard renouvelle les exploits des héros ; qu'il lui rende un Roland ! — Amaury cède ; il consent au départ de Gérard. Et Ganelon donne un baiser paternel à la fille de Roland !

\*  
\* \*

Au troisième acte, nous sommes à Aix la Chapelle, dans le palais de Charlemagne.

Le vieux page de Roland, Richard, montre l'escrime aux jeunes seigneurs, et, entre deux assauts, il raconte à Ragenhardt, qui l'écoute avidement, le supplice de Ganelon : il a vu son corps sans vie emporté par des moines. Ragenhardt saisit tout ; plus de doute : c'est Radbert qui a sauvé Ganelon. Le traître avait un fils : ce fils, c'est Gérard ! Cependant Richard morigène ses élè-

ves ; il leur reproche leur manque de force et gémit sur la décadence de la chevalerie. Il ne vient plus de paladin sonner la cloche d'argent suspendue à la porte du palais. Autrefois, celui qui avait accompli quelques hauts faits nouveaux sonnait cette cloche, et venait réclamer une faveur à Charlemagne : malheur à qui eût réclamé sans droit. Hélas ! la cloche est muette depuis dix ans.

Il y a plus : depuis un mois un Sarrazin, Noéthold, est à la cour d'Aix la Chapelle ; ce mécréant a l'épée de Roland ; " mais il ne la rendra qu'à qui pourra la prendre. " Et nul ne peut le vaincre ; trente barons français sont morts depuis un mois.

Charlemagne entre, suivi de Berthe. Il déplore la honte de la France, vaincue par ce Sarrazin ; il revient amèrement sur les temps passés, les temps des paladins victorieux, et peint la France qu'il avait rêvée. Berthe espère que Gérard reviendra sauver l'honneur de la patrie.

Noéthold, le Sarrazin, vient renouveler son défi journalier. Tous les jeunes seigneurs se proposent comme champions. Mais l'empereur refuse de les laisser aller à la mort. Lui-même, le vieil empereur, dans un élan sublime, veut combattre, et il descend vers le champ clos, quand la cloche d'argent retentit.

C'est Gérard.

Pour faveur il demande le combat.

Charlemagne lui confie *Joyeuse*, son épée pour reconquérir *Durandal*, et pendant que le chevalier s'avance au-devant du Sarrazin, l'empereur et la jeune fille se mettent en prières.

Le combat commence ; les fers se croissent ; Durandal et Joyeuse lancent des éclairs ; Gérard est blessé, mais à son tour il frappe, et l'infidèle roule dans la poussière : la France est victorieuse.

Gérard rapporte à l'empereur Durandal et Joyeuse.

Charlemagne couvre de baisers Durandal ; il presse dans ses bras Gérard et pour prix de sa valeur lui accorde la main de Berthe : le mariage se fera le lendemain.

Ganelon a tout vu, caché dans la foule et, pendant que Charlemagne, Berthe, Gérard, tous vont remercier au pied des autels le Dieu des armées, il reste seul, partagé entre la honte et la joie.

Tout-à-coup Charlemagne rentre ; un cri lui échappe : Ganelon ! Il va l'envoyer au supplice, quand Gérard rentre à son tour et appelle Ganelon : " Mon père. " — Ganelon prie son fils de le laisser seul avec l'empereur, et, se jetant aux genoux de Charlemagne, il lui raconte sa vie de tortures et de repentir, de régénération par la religion et l'amour paternel. Charlemagne, touché, le relève ; il réfléchit un instant, appelle Gérard et lui annonce qu'Amaury a fait vœu, pendant le combat, d'aller chercher la mort en Palestine. Ganelon veut partir aussitôt mais l'empereur le retient jusqu'au lendemain.

\* \* \*

Dès la première scène du 4<sup>e</sup> acte, on procède aux premières cérémonies du mariage de Gérard et de Berthe. Le duc Naimc remplit l'office de dizainier.

Il interroge la foule :

Quelqu'un s'oppose-t-il à cet hymen ?  
une voix répond : Oui, moi !

C'est Ragenhardt. — Il va dévoiler le véritable nom d'Amaury. Tout ce que celui-ci peut obtenir du Saxon c'est qu'il ne le dira pas devant Gérard. Et c'est Amaury lui-même, Ganelon, qui doit apprendre à son fils qui il est.

Gérald est d'abord comme affolé ; mais il redevient maître de lui, et s'écrie :

Pour racheter l'honneur de mon père et le mien,  
Le ciel me donnera la force et le moyen !

Ragenhardt s'est vengé ; il a fait connaître à toute la cour l'existence de Ganelon. L'empereur apparaît, suivi des seigneurs, et il les constitue en haute cour de justice.

Tous, le duc Nayme, Richard, le page de Roland, Charlemagne lui-même, déclarent que Gérard a lavé la tache de son origine. Le mariage doit se faire. Berthe elle-même vient-tendre la main à son fiancé.

Mais Gérard refuse : l'alliance entre le fils de Ganelon et la fille de Roland est impossible.

Charlemagne comprend cette noblesse de sentiments ; il confie à Gérard Durandal. Gérard la mènera s'enivrer du sang de l'étranger.

Et Berthe elle même s'écrie :

... Je me sou mets : qui t'aime te ressemble !  
Dieu fit nos cœurs pareils, que Dieu seul les rassemble !

Gérald, Durandal à la main, s'éloigne ; tous s'inclinent sur son passage, pendant que Berthe lui montre du doigt le ciel.

\* \* \*

On le voit, la pièce est habilement

conduite ; l'intérêt est constamment en haleine ; tout s'enchaîne, tout se lie à l'action et vient aboutir, comme à sa fin naturelle, au dénouement.

La scène des aveux, au second acte, où Berthe et Gérard rivalisent d'affection naïve, de franchise et d'élévation de sentiments ; la seconde scène du troisième acte, où Charlemagne évoque la grandeur future de la France ; l'apostrophe à Durandal ; enfin le dénouement, véritablement grandiose, compte parmi les plus beaux morceaux de la littérature dramatique contemporaine.

La langue est claire et sonore ; le vers, d'une correction classique ; de temps en temps, dans les récits ou les dialogues mouvementés, quelques enjambements qui rompent d'une façon heureuse la monotonie des alexandrins.

Parfois éclatent des vers d'une allure toute cornélienne :

Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.  
Sa taille, . . . mieux encor je la mesurerai  
Sur le champ du combat où je le coucherai.

Et ce dialogue qu'on dirait emprunté du *Cid* ou de *Polyeucte* :

GÉRALD  
Le sort nous frappe seuls.  
BERTHE !  
N'en sois donc pas complice !  
Ne perds pas le bonheur. . . .  
GÉRALD  
Veux-tu que j'en rougisse ?  
BERTHE  
Regarde l'avenir.  
GÉRALD  
Je vois trop le passé !  
BERTHE  
Eh ! bien, si pour toi seul, il n'est pas effacé,  
S'il ne te suffit pas que l'Empereur pardonne,  
S'il faut que la mort parle et que le ciel ordonne,  
Eh bien ! Gérard, au nom de mon père. . . .

GÉRALD.  
Le mien pourrait entendre ! Plus bas !



Les personnages ont la grandeur qui convient à leur temps et à leurs noms.

Il était difficile de faire admettre sur la scène ce type abhorré de Ganelon ; M. de Bornier y est arrivé ; il a fait de Ganelon le portrait du crime régénéré par la religion, le repentir et l'amour paternel. Rien de plus haut que cette conception.

Berthe et Gérard, c'est, à un degré égal, la jeunesse et la loyauté des sentiments.

Charlemagne est l'empereur de nos *chansons de geste* : guerrier et juge, patriote et chrétien. M. Henri de Bornier y a ajouté un trait : à côté du duc Nayme, le Nestor français, il a glissé la figure du moine Aleuin, et il nous a montré l'empereur penché sur un livre, *la Cité de Dieu*. Ce trait moderne, emprunté d'ailleurs à l'histoire, n'enlève rien de sa grandeur au vainqueur de Witikind : il la complète.

En face du monde chrétien, le paganisme est représenté par Noéthold et Ragenhardt, la force brutale et la vengeance.

Ce n'est pas, sans doute, que le fer pèse aux mains des chevaliers ; les passions battent aussi sous leurs hauberts ; mais ils écoutent la voix des moines ; la religion discipline leur force et modère la fougue de leur sang.

Déarrassée des branches gourmandes, l'âme a plus de sève pour les belles passions.

Aussi, écoutez Charlemagne, écoutez Berthe, Gérard, le vieux Richard ; écoutez-les tous parler de la France, de Roland, de Durandal !

Un souffle de patriotisme court à tra-

vers toute la pièce. A chaque scène, presque à chaque vers, brillent l'un près de l'autre les deux mots : Dieu ! France !

Le Français du temps de Charlemagne ne sépare point ces deux noms : il prie pendant le combat ; il prie après la victoire.

Victoire ! ce mot sonnait tristement à nos oreilles, quand *La Fille de Roland* fut représentée pour la première fois. Au sortir de *l'année terrible*, M. Henri de Bornier a su rappeler à ceux qui l'avaient oublié, comment les nations prospèrent et quel est le grand Allié.

En écrivant *La Fille de Roland* M. de Bornier n'a pas fait seulement preuve de talent, il a fait acte de bon Français.

CHARLES B.

France, mai 1887.

## ORIGINE DU MOIS DE JUIN

(Pour l'Étudiant)

Ce mois, comme nous l'avons dit en parlant du mois de mai, tire son nom de *juniores*, jeunes gens, parce qu'il était consacré à la jeunesse romaine. Cette étymologie est la plus vraisemblable étant la plus naturelle. Guide prétend néanmoins qu'il s'appelait ainsi, parce qu'il était dédié à Junon.

L'écrivain était la constellation de juin.

Dans ce mois, le soleil semble s'arrêter, phénomène qui tient à ce que la portion de l'écliptique qu'il décrit alors est presque parallèle à l'équateur. C'est le 21 ou 22 juin qu'a lieu ce repos apparent du soleil. Ce jour est le premier de l'été ; on l'appelle solstice, du latin "sol stat."

Dans l'antiquité païenne, un grand nombre de fêtes étaient célébrées pendant le mois de juin. Une des plus remarquables se solennisait à Rome le 8 : c'était celle du bon sens, instituée après la bataille du lac Trasimène, que le consul Flaminius avait perdu par défaut de bon sens.

De nos jours, le bon sens n'a plus ni temples ni autels. Pourquoi, en effet, des fêtes au bon

sens, quand on le croit si commun que personne ne voudrait être accusé d'en manquer? Et c'est pourtant du bon sens que l'on pourrait dire avec raison:

Rien de si commun que le nom,  
Rien de si rare que la chose

Chaque année, nos collégiens hâtent de leurs désirs le retour de juin; et la raison, c'est que ce mois leur laisse enfin entrevoir dans une riante perspective l'heure fortunée où ils pourront bientôt prendre la clef des champs. En attendant, tous rivalisent d'une noble ardeur à la vue des glorieuses couronnes qui brillent déjà à leurs regards et doivent incessamment ceindre leur front.

Les pieux fidèles ont donné au mois de juin le surnom de mois du Sacré Cœur, parceque ce mois est consacré à honorer d'une manière spéciale le cœur adorable du fils de Dieu.

Montréal, 1887.

OSCAR

## A NICOLAS BOILEAU.

(Pour l'Étudiant.)

Mécanique ouvrier, qui sur ta froide enclume  
Forgeas ta dure époque et martelas sa plume;  
Automate rimeur, qui, te prétendant Roi,  
Substituas la règle à l'éternelle Loi;  
Parodiste de l'Art, et diviseur multiple,  
Dont le faible cerveau jugea l'Unité triple:  
Au milieu des géants, Boileau tu n'es qu'un nain,  
Et malgré tous tes vers, tu n'es qu'un cervinain.

Si ta phrase est correcte et si ta plume est fine,  
Tu n'as rien de vivant qui batte en ta poitrine;  
Hypocrite avoué, tu feins l'emportement,  
Mais ta veine est aride et tu n'as pas de sang.  
Ton style est à la glace; avec ton faux système,  
Quand tu parles de feu, tu n'es que froideur même;  
De l'uniforme engin qui servirait un rimeur  
Dans ton siècle de fer, tu n'es que l'ingénieur.

Ce que dans ton traité tu nommes poésie  
N'en est que l'impudente et froide parodie.  
Tu n'as jamais compris qu'une aspiration  
Peût nous enlever, sans blesser la raison.  
La vertu dans tes vers est sur le pied du crime:  
Quand elle entre chez toi, c'est qu'elle est pour la rime.  
Enfin, si l'on voulait tout dire d'un seul mot,  
Il faudrait te crier: "Rhétéur, tu n'es qu'un sot!"

Sur d'inflexibles rails, dans la classique plaine  
Où l'on ne sent jamais vibrer la corde humaine,  
Où l'amour ne sait pas donner la vie aux cœurs,  
Où les yeux sans rayons ne versent point de pleurs,  
Où tout, même le Beau, doit être mécanique,  
Où l'on condamne l'Art au nom de la Logique,  
— Comme on mène au pécage un vil taureau illé,—  
Tu conduis tes vers, glaçon articulé!

Le vent du fin esprit souffle seul sur la ruine  
De tes règles sans Loi, débris de la machine,  
Du banal instrument, d'où sortaient tous les jours  
Satires, subtils, épîtres et discours:  
Et ce que tu disais être un "Art Poétique"  
N'est plus rien maintenant qu'une vieille rubrique  
À l'usage de ceux, qui, comme leur tyran,  
Eurent besoin de fers pour prendre leur élan.

Si j'ai jamais voulu, poussé par la justice,  
Intelliger à quelqu'un un éternel supplice,  
Et crier son forfait dans l'airain du clairon,  
Et brûler son ouvrage, et cracher sur son nom;  
Si j'ai pour un mortel jamais senti la haine  
S'allumer dans mon sein, circuler en ma veine,  
Bondir comme la foudre et déborder en moi;  
Boileau si j'ai jamais maudit quelqu'un,— c'est toi!

Canada, 5 Mai 1887.

DENNIS RUTHERAN.

## LES OUTAOUAIS.

(Pour l'Étudiant.)

Réd. Un correspondant de l'Étudiant, M. H. Servadee, donnant à entendre (p. 101) que les "Outaouais" demeuraient d'abord sur la rivière qui porte leur nom, etc. M. Sulto répond par la correspondance qui suit.

M. Rector Servadee nous dira peut-être qu'il s'appuie sur des Cartes qui marquent sur la partie sud de la Rivière Ottawa: "ancien pays des Outaouais". Ce ne serait pas là une raison suffisante.

À la page 101 de son numéro de mai l'Étudiant publie un article concernant les Ottawas qui dit exactement le contraire de la vérité historique. L'auteur donne à entendre que les Outaouais demeuraient d'abord sur la rivière qui porte leur nom et que plus tard, réduits par les attaques des Iroquois, ils se réfugièrent au lac Huron.

Voici la marche véritable des événements:

Les Outaouais, Stasas, Outaouacks, Ottawas, sont un peuple de race et de langue algonquine, comme les Montagnais du Saguenay, les Tête-de-Boule du St-Maurice, les "Grands Algonquins" de l'île des Allumettes, les "Petits Algonquins" du bas de l'Ottawa, les Sauteux ou Chippewa du saut Sainte-Marie, les Assiniboines de Manitoba, les Cris du Nord-Ouest.

Avant l'année 1648 les Outaouais étaient très nombreux et demeuraient au-delà des grands lacs, pas du côté canadien, pour parler le langage d'aujourd'hui. De Michil-

limakinac au Détroit ils circulaient partout. C'est vers cette époque que leur nom commença à se répandre parmi les Français, car ceux-ci s'avançaient déjà sur la ligne des lacs et de la rivière du Détroit.

Outaouac veut plutôt dire "grandes oreilles" que "les oreilles," à moins que par ces mots "les oreilles" on ne veuille exprimer "ceux qui ont les oreilles plus grandes ou plus visibles que celles des autres hommes." Les "gens des oreilles" rendrait assez bien le mot "outaouais."

Les Iroquois demeuraient sur le territoire de l'Etat de New-York. Vers 1640, les Hollandais d'Albany leur vendirent des armes à feu et ils en firent usage contre les Hurons, qui depuis longtemps étaient leurs ennemis. Ces Hurons parlaient la langue iroquoise et étaient de la même race que les Iroquois. Entre le huron-iroquois et l'Algonquin, il y a la différence de l'hébreux et du français. Les Hurons habitaient près de la baie Georgienne.

En 1648-49, les Iroquois anéantirent par le fer et le feu la nation huronne. Les débris de ces malheureuses familles se réfugièrent chez les Outaouais; on en vit même descendre quelques-uns jusqu'à Québec.

Les Iroquois, doués de qualités militaires remarquables et mieux armés que les autres Sauvages, envahirent le pays des Algonquins, depuis Montréal au lac Témiscamingue. En 1651 il ne restait plus de bourgades algonquines le long de la "Rivière des Algonquins." Ce nom de "Rivière des Algonquins" figure pour la première fois sous la plume de Champlain et reste jusque vers 1660 le seul qui désigne le cours d'eau en question.

A partir de 1651-2 tout le haut Canada fut abandonné des Sauvages qui l'habitaient. Les Iroquois en firent leur territoire de chasse. Ils poussèrent même leurs courses au-delà des grands lacs, à la poursuite du reste des Hurons — mais les Outaouais les prirent en grippe et bientôt devinrent leurs adversaires déclarés.

Le commerce des pelleteries entre les grands lacs et le bas Canada était complètement suspendu à cause de la terreur qu'inspiraient les Iroquois. La surprise des habitants de Montréal fut grande en 1654 lorsqu'apparurent au milieu d'eux une bande Outaouais qui venaient en traite pour la

première fois dans le bas Canada. Les communications avec l'ouest se trouvèrent ainsi renouées et elles ne cessèrent plus. Les Iroquois se mirent à attaquer les flottilles de traite, mais les Outaouais se battaient bien et ils passaient à travers leurs ennemis. Leur nom s'est imposé à la rivière par laquelle ils venaient à Montréal, et cela eut lieu vers 1660.

M. Hector Servadec ne sait pas que les Outaouais ont toujours demeuré dans le même pays. Il prétend que les Iroquois les refoulèrent au-delà des grands lacs. C'est une pure invention de sa part. Il dit aussi que pour rejoindre les Outaouais, nos Français étaient obligés de remonter la rivière Ottawa, après la prétendue retraite de ces Sauvages vers l'ouest.

Sachons donc une bonne fois que les Outaouais sont venus d'eux-mêmes trafiquer à Montréal; qu'ils ouvraient (1654) le commerce de l'ouest; que au lieu d'avoir été découverts, commercialement parlant, par les Français, ce sont eux qui ont découvert les Français.

Nos voyageurs, nos missionnaires, nos Sauvages passaient par la rivière des Algonquins, le lac Nipissing, et la baie Georgienne, tous les ans, depuis trente ans, lorsque en 1648 eut lieu leur dernier voyage.

Mais lorsque en 1654 les Outaouais se firent connaître et apprécier par leur nombre, leur courage, leur esprit d'entreprise et leur penchant pour les Français, nos gens n'hésitèrent pas à reprendre l'ancienne route et même à traverser les lacs pour parvenir jusque chez leurs nouveaux amis. Ces relations ont continué pendant un siècle, c'est-à-dire de 1654 à 1760 date où cessa le régime français en Canada.

Dans le pays des Outaouais il y a une ville qui se nomme Ottawa, tout comme notre capitale fédérale, et il y a aussi des Sauvages Outaouais qui demeurent dans les environs — chose qui ne s'est jamais vue ni sur notre rivière Ottawa ni dans notre ville d'Ottawa.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, mai 1887.

Réponse à la difficulté de la page 77.  
Simplicité.

V de la Rhoucouette — Chouffloutte,  
Joliette.

## Respect dû aux parents, et le tutoiement.

(Pour l'Étudiant.)

OSCAR RENÉ.

(SUITE.) p. 97

*René.*— Ainsi mon cher Oscar, si j'ai bien compris tout ce que tu viens de me dire, l'usage du tutoiement dénoterait donc nécessairement un manque de respect chez l'enfant qui se le permet à l'égard de ses parents.

*Oscar.*— Remarque bien mon cher, je n'aimerais pas qu'on se méprit sur ma pensée.

*René.*— Comment cela ?

*Oscar.*— C'est que je suis loin de supposer que l'influence d'un mot puisse toujours avoir un funeste effet sur les sentiments. Mais ce que je soutiens c'est que l'enfant, outre le culte intérieur de respect qu'il doit à ses parents, est tenu de plus à une sorte de culte extérieur, et que ce dernier éprouve une diminution par l'emploi de la formule égalitaire. Sans doute, je sais très bien que tout se purifie dans la bouche d'un bon fils, et que si, en écoutant sa conversation avec un vénérable père aux cheveux blancs, l'oreille est parfois désagréablement frappée de cette fautive note, le ton général de ses paroles la fait bientôt oublier. Par contre, mon cher, si tu as jamais entendu un enfant mal élevé discuter avec son père, et lui dire dans un moment d'emportement, hélas ! trop commun, des paroles inconvenantes, réponds-moi, n'as-tu pas remarqué quelle aggravation dans l'injure ajoute à sa réponse l'usage du tutoiement ?.....

*René.*— Mais mon cher, que de fois aussi n'ai-je pas vu des enfants qui étaient insolents à l'égard de leurs parents même en disant *vous* !

*Oscar.*— Evidemment on peut être insolent même en disant *vous*, mais, chose digne de remarque, on n'arrive pas jusqu'à ce degré de mépris dont le tutoiement seul a le triste privilège.

D'ailleurs, ce qui démontre clairement que l'usage de tutoyer les parents n'est pas dans l'ordre, c'est que l'immense majorité des honnêtes gens qui l'ont adopté l'ont fait par faiblesse et non de parti pris. Un jeune enfant qui commence à bégayer tutoie tout le monde ; les parents se plaisent à cette familiarité qu'exécuse le bas âge. L'enfant grandit ; ils lui apprennent à l'égard des étrangers les règles de la politesse, mais ils le laissent avec eux-mêmes dans les termes d'une égalité qui les amuse.

Le jeu se prolonge outre mesure. Ils ren-

voient de jour en jour la réforme qu'ils désirent, et lorsque le temps leur paraît venu de le faire, le plus est pris, et le courage leur manque pour le redresser. L'enfant enhardi par cette condescendance, marche toujours plus avant dans la voie de la familiarité. Dès qu'il lui est permis de tutoyer son père, il doit regarder comme tout naturel de l'appeler son ami et de le traiter comme tel. Or, comme tu sais, si l'on demande volontiers les conseils et les avis d'un ami, on n'aime guère à recevoir des ordres de lui. Pourtant, il arrive souvent qu'un père est obligé de donner des ordres, et plus la familiarité est grande, plus l'autorité devient dure. Comment fera-t-il alors ? Abdiquera-t-il ce beau titre de roi qui lui convient si bien dans le gouvernement de la famille ?..... Il ne lui est jamais permis de le faire. Il va sans dire qu'il n'y renonce pas en jouant avec ses enfants, en se livrant à leurs caresses ; mais il l'abdique en leur donnant un droit qu'il ne peut plus leur retirer, lorsqu'ils s'en rendent indignes. S'il est vrai que le supérieur s'honore et ne s'avilit pas en descendant de son plein gré pour se faire humble au milieu des petits, il n'en est pas moins vrai qu'il se découvrone en laissant l'inférieur s'asseoir quand bon lui semble à ses côtés.

*René.*— Quoiqu'il en soit, mon cher Oscar, il me semble que la tendresse que l'enfant doit témoigner à ses parents, justifie pleinement l'habitude que tu combats.

*Oscar.*— Mais, mon cher, depuis quand donc le pieux sentiment que tu invoques serait-il incompatible avec les formes extérieures du respect ? Où as-tu vu qu'il ne pouvait s'allumer que sur l'autel de l'égalité ?

Lesquels ont la dévotion la plus tendre, des protestants qui disent à Dieu : "Que ton nom soit sanctifié," ou des catholiques qui disent : Que votre nom soit sanctifié ?

La tendresse ! mais tu crois qu'un mot soit capable de lui porter ombrage, tu reconnais donc à ce mot une bien grande puissance, et alors tu te mets en contraction flagrante avec toi-même ?

*René.*— En vérité, j'étais loin de soupçonner que le mot "tendresse" pût me jouer un aussi mauvais tour. C'est cependant sa cause que je prénaïs en main.

*Oscar.*— Maintenant, mon cher, oserais-tu nier que la tendresse soit absente du cœur de nos bons et dévoués maîtres, de ces fidèles disciples de celui qui a dit : "Laissez venir à moi les petits enfants." Et cependant, les vois-tu donner jamais à leurs élèves la liberté du tutoiement ?

*René.*— Que veux-tu, ce n'est pas sans motif. Par cette liberté, leur autorité serait à coup sûr grandement compromise.

Oscar. — C'est aussi ce que je pense moi-même ; en conséquence, mon cher, pourquoi voudrais-tu donc enlever à la paternité naturelle une marque de respect que l'on juge nécessaire à la paternité adoptive ! La première aurait-elle par hasard une tâche moins difficile, une responsabilité moins grande que la seconde ?

René. — Je n'ai jamais eu la pensée de le prétendre.

Oscar. — Par là même, mon cher, tu avoues donc que la véritable tendresse n'est point en cause ici.

Aussi bien, qu'il serait à désirer que dans les classes élevées. l'on cessât d'offrir au peuple l'exemple du tutoiement à l'égard des parents ! Car, on aura beau dire, parmi les classes ouvrières et agricoles où cet usage a pénétré, il restera comme une menace permanente à l'autorité paternelle, comme un levier inoffensif si l'on veut entre les mains de l'enfant qui en fait un jouet, mais terrible dans celles du jeune homme qui s'en sert pour se délivrer d'un joug importun. Le jeune homme qui rentre des champs ou de l'atelier au foyer paternel ne sait guère employer en parlant à ses parents les formules oratoires que prend le fils bien élevé pour adoucir la rudesse de son tutoiement. C'est un fait incontestable que les nuances respectueuses sont loin d'abonder dans la langue du peuple ; or, que lui donneras-tu en échange de l'antique formule de la politesse française et de la piété filiale, formule si pleine de sens et de dignité ?

René. — Je comprends bien tout cela, mon cher Oscar, mais après tout, il faut bien admettre que nous ne pouvons rien faire pour remédier à cet état de choses.

Oscar. — Au contraire, mon cher, je pense que nous pouvons faire beaucoup, par notre exemple surtout, ce contrôle puissant de l'action, qui entraîne et détermine. Qui grâce à l'excellente éducation qu'ils reçoivent dans nos collèges, où l'on apprend si bien à rendre à Dieu les devoirs de la religion et aux parents ceux de l'honneur et du respect qui leur est dû, les jeunes étudiants pourraient contribuer puissamment à remettre eux-mêmes les premiers l'habitude de les tutoyer. Oh ! c'est surtout aux jeunes étudiants, quand ils s'entretiennent avec leurs parents, qu'il sied bien d'employer cette forme exquise des grammaires chrétiennes, qui adresse la parole à l'objet du respect, comme si un était plusieurs.

Qu'en penses-tu, ce langage ne serait-il pas comme un hommage rendu à l'image que

celui qui est plusieurs dans ses Personnes et un dans son Essence, a gravé de lui-même dans l'âme de l'homme ? Comment donc s'en abstenir à l'égard des parents, dans la personne desquels la ressemblance divine est surtout reconnaissable ?

René. — A coup sûr, mon cher Oscar, personne ne pourra te reprocher de ne pas prendre les choses d'assez haut !

Oscar. — Voudrait-on alors, ne voir dans ce mode de parler que le dessin d' amplifier en quelque sorte la personne à laquelle on s'adresse, comme le fait d'elle-même celle qui parle dans la haute chancellerie ? Qui est-ce qui mérite mieux cette honneur, ou, si l'on veut, qui est-ce qui se prête mieux à cette illusion généreuse, que les parents, en qui l'enfant trouve réunis tous les titres que réclament ses besoins, et qui commandent le respect ? Enfin, mon cher René, dis-moi, dès qu'il est admis que cette habitude entre nécessairement dans les témoignages les plus vulgaires de l'honneur, peut-on, sans injustice, sans une sorte d'outrage de lèse-majesté paternelle, s'en affranchir à l'égard de ceux auxquels nous sommes surtout redevables du respect et de l'honneur ?

L'autorité en effet voilà le premier des dons célestes qui ait droit au respect et à l'honneur, parce que c'est le don tutélaire par excellence : plus d'ordre possible ni dans les âmes, ni dans la famille, ni dans la société, dès que l'autorité est méconnue. Mais l'autorité la plus auguste ici-bas, celle qui est la racine de toutes les autres, quelle est-elle ? N'est-ce pas l'autorité paternelle ? Elle seule, réalise le sens profond et salutaire de ce grand nom.

Sans doute, les diverses autorités sociales et politiques peuvent être l'objet de distinctions plus éclatantes.

Mais quelles que soient leur nécessité et leur valeur pour maintenir et pour accroître le bien des sociétés auxquelles elles président, toujours est-il aucune d'elle ne participe réellement au privilège que le mot autorité implique.

Parcil à ces hautes cimes qui sont rencontrées les premières par les rayons du soleil, le front des parents chrétiens reflète donc, avant toute autre grandeur l'adorable majesté de Dieu. En d'autres termes, l'autorité paternelle si modeste qu'elle paraisse, est en réalité bien plus divine, puisque comme le disait en 1860, un orateur célèbre, le R. P. Félix, "elle élève l'homme à une dignité qui n'a au-dessus d'elle que les dignités de l'ordre surnaturel. Vue du côté de la terre, elle dépasse toutes les grandeurs humaines ; vue du côté du ciel, elle est la plus grande participation à la dignité de Dieu, père et créateur de toutes choses."

Après ces notions, on concevra facilement que le respect pour l'autorité paternelle est la garantie de celui que toutes les autres doivent obtenir, et que les lois les plus sages sont celles qui assurent aux pères de famille une plus grande somme d'autorité.

C'est parce que la Révolution a parfaitement compris cette vérité que, pour réussir plus efficacement dans son œuvre de désorganisation universelle qu'elle poursuit depuis bientôt un siècle, elle n'a cessé de porter à la famille ses plus formidables coups en cherchant de toutes manières à ruiner le respect dû aux parents. " L'autorité paternelle est pour la Révolution l'obstacle qu'il faut renverser à tout prix, écrivait à M. Ch. de Ribbes, le 12 juillet, 1877, l'auguste exilé de Frohsdorf, le comte de Chambord, symbole de l'autorité du souverain dans la société, qui n'est elle-même à vrai dire, qu'une agrégation de familles, il s'agit par tous les moyens possibles de l'amoindrir, de la déconsidérer, de l'abaisser. Avec des fils irrespectueux et des frères ennemis, la tyrannie révolutionnaire peut compter sur des citoyens façonnés pour la servitude, auxiliaires naturels de ses combinaisons et de ses plans."

*René.*— Ces dernières paroles, ont porté le coup décisif. Oui, oui, mon cher Oscar, je suis maintenant tout-à-fait de ton avis.

MENTOR.

(A suivre.)

Montréal, mai 1887.

## HISTOIRE CONTEMPORAINE

CA ET LA

### Persécution des RR. Pères Jésuites dans la ville d'Aréquipa, (Pérou.)

(Pour l'Étudiant.)

Les Rvds Pères Jésuites après avoir été chassés de Lima dans le mois de Novembre 1836, furent appelés par S. G. Mgr Huerta, Evêque de la catholique ville d'Aréquipa. Là, ils fondèrent une Mission qui fut très féconde et consolante, mais peu de jours après l'avoir terminée, le Père Supérieur reçut un ordre suprême, en vertu duquel lui et ses compagnons devaient

abandonner la ville dans le plus court délai. Quant on reçut cette nouvelle, Mgr l'Evêque sollicita du Préfet cet ordre par écrit, et déclara que lui aussi était décidé à partir avec les RR. Pères. Pendant ce temps, l'Union Catholique, et un grand nombre de Dames firent tous leurs efforts pour empêcher le départ des Jésuites; mais tout fut inutile. Le 19 Janvier 1887, Mgr Huerta fit appeler les poursuivis Religieux dans son Palais; mais la hardiesse du Sous-Préfet et des Franc-Maçons arriva à tel point qu'à 1 heure du matin, ils se présentèrent devant l'Evêché avec 1300 hommes pour expulser les 3 Jésuites par la force. On déclara au Sous-Préfet que personne ne songeait à faire résistance, et qu'il pouvait entrer au Palais pour parler à l'Evêque. Il eut une conférence avec lui, où il convint qu'ils partiraient le jour suivant; mais s'étant rendu ensuite chez le Préfet, celui-ci lui dit qu'il ne retarderait pas d'un instant le moment fixé pour leur départ. Le Sous-Préfet se rendit de nouveau chez l'Evêque où se trouvaient les Jésuites entourés des membres de l'Union Catholique, d'une foule de Dames et de Messieurs et d'une grande partie du peuple. Le Sous-Préfet leur commanda de se retirer; les premiers se disposèrent immédiatement à sortir, mais le peuple les en empêcha et ferma les portes du Palais; ce que voyant le Sous-Préfet, il alla chercher deux bataillons dans le but de faire tomber les portes. Avant qu'ils fussent de retour, les soldats parvinrent à les ouvrir, en entrant dans la maison par les croisées. Alors un bataillon entra dans le salon pour en faire sortir les saints Religieux mais les Dames et le peuple les en empêchèrent. Ceci donna lieu à une confusion horrible; il y eut un grand nombre de blessés. Les principales victimes furent les malheureux Jésuites: un d'eux reçut un coup de hache sur la tête, un autre sur l'épaule, et eut tout le reste du corps mutilé à coups de crosse. Quelques Dames et des enfants reçurent aussi des blessures. Le Saint Evêque endura aussi un vrai martyre; toutes les souffrances des excellents Pères étaient pour son bon cœur, plus douloureuses que pour les victimes elles mêmes. En plus, ayant voulu les suivre, un de l'impie comitive, lui donna une secousse si forte, qu'il tomba évanoui. C'était effrayant de voir les bayonnettes se croiser sur la tête du vénérable Prélat. Pendant ce temps, les catholiques sans armes d'aucune espèce, recevaient avec résignation les plus grands outrages et répandaient leur sang pour une sainte cause, mêlant leurs larmes à celles des bons Pères dont le souvenir sera ineffaçable pour tout vrai Catholique. Après un douloureux trajet à travers la ville, ils se dirigèrent du côté de la Bolivie laissant les fidèles du Pérou plongés dans la plus grande douleur.

SORELLA.

Lima, avril 1887

## Promenade à travers les livres.

MGR DE LAVAL par l'abbé H. Têtu, Québec.—1887

La lecture de cet opuscule (120 pages) peut faire la matière de quatre ou cinq lectures spirituelles des plus utiles.

Mgr de Laval n'est pas assez connu. Le dernier mot sur son compte n'a pas encore été dit. Il le sera avant longtemps, espérons-le.

Il y a des traits extraordinaires de ressemblance entre Mgr de Laval et Mgr Bourget, et cela à plusieurs points de vue.

La lettre du frère Houssart est extrêmement touchante. Parlant des actions communes et ordinaires de Mgr de Laval, il écrit :

« Ce qui m'a toujours tenu dans la surprise et dans l'admiration a été de voir un homme d'un aussi grand mérite, . . . d'une aussi grande vénération; et aussi utile en ce pays que l'était Monseigneur, cassé et rompu de vieillesse, de fatigues et d'infirmités jusques à l'âge de quatre-vingt cinq ans, être aussi exacto que l'estait Sa Grandeur à se mortifier en toutes choses. . . .

« De coucher sur un très chétif matelas sur les planches. . . à faire tous les jours lui-même son pauvre lit jusqu'à la fin de sa vie, sans permettre que j'y toucho quo très rarement. . . .

« De ne jamais manquer à se lever pendant plus de quinze ans à deux heures du matin (je ne parle que du temps que j'ay servi Sa Grandeur, car plus de trente ans auparavant elle se levait à la même heure) or les cinq dernières années de sa vie sur les trois heures.

« . . . Sa Grandeur cherchait tous les jours les moyens (cachés) qu'elle pouvait s'imaginer pour se procurer des douleurs et des souffrances, comme soit par exemple, de porter presque tous les jours le cilice, et de le quitter tous les soirs en cachette, de peur que je ne le visse en pensant le cauteiro quelle avait au bras.

« . . . De dire assiduellement la sainte messe nonobstant des ouvertures et des plies très considérables et très sensibles qu'elle avait aux jambes et aux pieds.

L'auteur veut faire aimer son héros. Il réussit. Il veut que la prière rende plus prochaine la canonisation. Cet excellent désir ne sera pas frustré.

M. Têtu laisse de côté toute polémique acerbe. La plus grande charité règne dans ses appréciations. Cette esquisse est bien écrite. (1)

*Tablettes historiques et alphabétiques des principaux événements de l'histoire du Canada par l'abbé Gosselin. — 1887.*

La lecture de ce petit ouvrage me laisse la plus favorable impression. La paresse trop souvent nous empêche de lire les gros volumes. Toute notre histoire est ici renfermée en 52 pages, suivant l'ordre chrono-

logique, (1<sup>re</sup> p.) et suivant l'ordre alphabétique (2<sup>me</sup> partie).

L'auteur évite toute appréciation.

C'est l'honneur du clergé québécois d'avoir toujours cultivé l'histoire du Canada. M. l'abbé Gosselin qui vient après les Ferland, les Langevin, les Laverdière, les Gauthier, les Begin, les Têtu, poursuit avec honneur cette belle tradition si bien à sa place dans le clergé de la cité-mère.

Citons une page au hasard :

*Labelle* (curé), fondateur du collège de l'Assomption, 1832.

*Labrosse* (R. P.), auteur de la plupart des livres religieux encore en usage chez les Montagnais. Mort, 1782.

*Lachine* (village), massacré par 1500 Iroquois, 1689.

*Lafleau* (R. P.), historien et naturaliste. Découvre le gin-seng, 1716. Mort, 1740.

*Lacolle*, défaite des Américains, 1812 et 1814.

*Lafleche* (Mgr), coadjuteur de Mgr Cook, 1867. 2<sup>ième</sup> évêque des Trois-Rivières, 1870.

*Lafontaine-Baldwin*, premiers-ministres, 1848.

*Lauré* (L'Hon.), 1<sup>er</sup> lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, 1876.

*Langevin* (Mgr), 1<sup>er</sup> évêque de Rimouski, 1867.

*Lavoie* (Sir H. L.), homme d'état et publiciste.

*Lallemant* (R. P.), martyrisé, 1649.

*Lansdowne*, (marquis de), 24<sup>ième</sup> gouverneur, 1883.

*Lanterne* (la), publiée par A. Buies, et condamnée, 1886.

*Larocque* (Mgr J.), coadjuteur à Montréal.

1852. 2<sup>ième</sup> évêque de St-Hyacinthe,

— 1860. Démissionnaire, 1866.

En vente Chez M. Langlais, Québec, 20 cts l'unité.

*Une Leçon de Philosophie tirée du langage par Elie Blanc.*

M. Elie Blanc, professeur de philosophie aux Facultés catholiques de Lyon tient une place distinguée parmi les philosophes contemporains.

Sous le titre susdit, l'auteur a fait du langage une étude magistrale; il cherche successivement dans la langue des enseignements de psychologie, de morale et de métaphysique.

Le langage atteste nettement l'union de l'âme et du corps dans une même personnalité.

Le langage a des expressions spirituelles pour des choses sensibles, matérielles; il a des expressions sensibles pour des choses spirituelles: "image de notre nature à la fois spirituelle et corporelle."

(1) En vente aux bureaux de *L'Étudiant*: l'unité, brochée, 11 centims, reliée 22 centims, franc de port.

Nous disons fréquemment par exemple que les corps veulent ou ne veulent pas, qu'ils craignent ou ne craignent pas, qu'ils obéissent ou qu'ils sont réfractaires, qu'ils ont des tendances, des sympathies, des affinités, des répugnances, etc.

Tous les jours on parle d'*approfondir* des questions, comme si les questions avaient les dimensions corporelles. Et puis, avant d'*approfondir* les questions, on les *souève*, on s'en *saïst*, on les *agite* en tous sens. Bref, si on ne peut les résoudre par le raisonnement, on les *tranche* néanmoins pour en finir.

On *sème* des idées, des paroles, comme si les idées et les paroles étaient une véritable semence; on *recueille* des approbations ou des critiques, comme si les unes et les autres étaient des fruits doux ou amers; on *essuie* des reproches, des gémissements, des outrages, comme si c'était la tant de gouttes d'une pluie d'orage, plus ou moins violente et incommode.

Le langage cependant ne confond pas les deux ordres. Autre chose est le *concept*, autre chose *l'image*; autre chose *consentir*, autre chose *sentir*.

F. A. B.

(A suivre.)

## Une petite course de sante aux Etats-Unis.

### IMPRESSIONS

(V. page 108.)

Penacook, 27 juillet 1886.

Voyager pour se reposer n'est bon, parfois qu'à se fatiguer d'avantage.

Ce n'est pas sans quelque surprise que je me trouve sur cette terre américaine des Etats-Unis, terre que l'on dit être si féconde. Les Américains ont certainement pour eux la richesse, le bien être matériel.

Toutes les terres, après la chute, ont été maudites. Ce n'est pas à dire que la terre soit restée sans vertu : elle a sa vertu primitive, mais cette vertu est plus *au fond*, elle est plus cachée, il faut suer davantage et travailler plus fort pour la mettre au jour.

Le désir de jouir ici-bas, plus prononcé chez les Américains, les rends plus capables de creuser et de faire rendre à la terre 100 pour 100. Je n'envie point leur bonheur.

Beaucoup d'activité dans les alentours du presbytère. On apporte des viandes froides, des pâtisseries, des plats de toutes espèces. C'est un pique-nique qui se prépare. Les 400 catholiques de Penacook ont recourus à ce moyen pour faire vivre leur curé.

Penacook, 28 juillet

### PIQUE-NIQUE A WEIRS

Weirs est une jolie petite ville située sur

les bords du Lac Winnepesaukee à une heure de chemin de fer de Penacook. La situation est charmante, les hotels nombreux, les communications faciles. Beaucoup d'étrangers.

Nous pouvions être 250 personnes. On mit à notre disposition un bois splendide. On voyait dans ce bois une vaste plate-forme, des balançoires et quantité de bancs. La fanfare d'une place voisine nous accompagnait. La journée me parut un peu longue. Tous cependant s'amusèrent. Plusieurs étrangers se mêlèrent tout d'abord aux nôtres. S'étant installés sur la plate-forme, ils se mirent à danser une valse. M. Wilde averti fit cesser cette danse à la grande surprise de ces étrangers. Chacun de s'amuser à sa façon, sans le moindre désordre. Je fis la connaissance de plusieurs canadiens. Les jeunes s'américanisent. Les vieux sont toujours les mêmes; sans regretter précisément la patrie ils ne cessent pas de l'aimer et restent canadiens. Dans l'après midi, petite excursion sur le Lac Winnepesaukee. Nous rencontrons un ministre protestant distingué qui nous parle d'une messe et d'un sermon qu'il avait entendus à Notre-Dame de Montréal, l'année précédente : il avait trouvé le tout bien de son goût : malheureusement ce n'est pas le goût qui sauve.

Penacook, 29 juillet

### AU PRESBYTERE

Un peu de repos. Le repos en voyage c'est le travail de l'esprit. Les voyageurs sont trop sur leurs pieds. Un joli monument en l'honneur de Madame Hanna Dustin s'élève à deux pas d'ici. Nous en causons. Hanna Dustin enlevée par des Sauvages sut par des exploits vraiment extraordinaires se délivrer de leurs mains. Les historiens des Etats-Unis racontent au long la chose. Je visite la bibliothèque : les livres intéressants n'y font pas défaut, entre autres un vieil ouvrage latin, grand in-folio, sur la Primauté du Pape. Les idées d'un grand nombre étaient plus justes sur ce, il y a 300 ans, que celles de plusieurs de nos contemporains.

Voyez donc cet individu qui remplit un panier de quartiers de bois, au lieu de mettre la charge sur son bras. C'est le vieux ser-



viteur du presbytère ; laissons-le faire, la cuisine d'Eulalie n'en est pas moins excellente.

Nous parlons théologie, politique, souvenirs. Le temps passe agréablement avec M. Wilde, et par suite au grand galop. Il faut songer à quitter ce toit hospitalier.

F. A. B.

### Les élèves finissants du Collège Joliette à Ottawa

#### LE RÉV. M. PRUD'HOMME

Curé de Ste-Anne d'Ottawa, ancien élève du Collège Joliette, désireux de faire hommage à son *Alma-Mater*, ayant invité les finissants du Collège Joliette à faire chez lui leur excursion de l'année, tous ont accepté.

#### CES VOYAGES

Sont utiles à bien des points de vue qu'il serait trop long d'énumérer. La caravane se composait de 17 élèves, plus, Rév. M. Sylvestre, ass.-dir., Rév. F.-X. Lavalée, Rév. A. Lavigne, Rév. L. B. Dufort, Rév. A. Corcoran, directeur de l'excursion, et votre serviteur.

#### SUR LA ROUTE

Nous admirons le beau collège et la belle église de Ste-Thérèse, les charmants points de vue de l'Ottawa, les chutes de Buckingham, etc. Lundi, 16, vers 12 $\frac{1}{2}$  h.

#### NOUS ARRIVONS A OTTAWA

Le Rév. M. Prud'homme nous reçoit dans un vaste omnibus. En avant pour Ste-Anne. Le presbytère est pavoisé, tout sent la fête

#### CHEZ M. LE CURÉ.

Ne demandez pas si l'appétit était aiguisé et si les plats se vidèrent au diner. — Ne craignez rien, il y a des provisions pour 15 jours.

Il s'agit maintenant de visiter

#### LA VILLE D'OTTAWA.

Les bâtisses du parlement ont la préséance. Les députés sont la suant sang et eau pour faire fleurir la patrie. Nous les écoutons. Il s'agit des droits sur le coton ! Je bâille, tu bâilles, il bâille. La physionomie générale est tout de même intéressante et instructive pour tout nouveau venu.

C'est l'heure, du souper. Il faut soulager un peu M. le Curé. La caravane se rend

chez nous

Le pavillon de cérémonie flotte sur la maison, rue Willbrod. M. G. F. Baillairgé va nous de-

voir quelques heures de repos ! Madame Baillairgé, Blanche et Frederica, vont faire les honneurs du souper. Tout est froid, il suffit que tout soit mangé *chudement*. Les excursionnistes font grand honneur à la dinde, en galantine, au jambon, — à la charlotte russe, à la crème au chocolat, — aux pâtisseries, aux gâteaux, et finalement aux oranges et aux bananes. Il est 9 h. P. M. et au delà. Mais, quel est ce tapage à la porte ? c'est la fanfare de Ste-Anne qui s'écrème les Joliettains. Ceux-ci répondent en chœur par une chanson. C'est l'heure du coucher pour les élèves du collège d'Ottawa (presque en face) Plusieurs mettent l'œil et l'oreille à la fenêtre. Fâcheux de troubler le sommeil de ces excellents jeunes gens. La musique et les chansons se succèdent pendant 20 minutes. Allons messieurs les *bandistes*, venez prendre un verre de bière et bonsoir. Les étudiants continuent à faire musique au salon. Personne ne se fait prier. Crème à la glace, les amis. Sitôt dit, sitôt fait. — Il est assez tard. Les jeunes gens doivent se coucher de bonne heure. Bonsoir, bonsoir, en route pour le presbytère. A peine arrivés, nos amis ne furent pas peu surpris de voir commencer ( sous la direction de M. Lapierre )

#### UN JOLI FEU D'ARTIFICE

Le Rév. M. Prud'homme voulait par là chasser les idées sombres qui auraient pu troubler le sommeil, et donner matière aux plus jolis songes, afin de nous être agréable, même pendant la nuit !

F. A. B.

( A suivre. )



REBUS

Traduction imitée de l'Anglais de A. Procter.  
(Pour l'Étudiant.)

Prière aux Vents d'Automne.

Pleurez, ô Vents d'Automne,  
L'Été de feu n'est plus !  
Le lis n'est plus là qui rayonne  
Et fait chanter les bois émus ;  
La nature en détresse  
Souffre quand l'été cesse !

Vents d'automne, pleurez  
Le ciel qui nous embaume,  
Et la rose, amour des étés  
Qui la versent au vent d'arôme,  
Et la sentent flétrir  
Quand ils s'en vont mourir !

Vents tristes de l'Automne,  
L'été d'azur n'est plus !  
L'été qui sans cesse fredonne  
Au fond de nos cœurs ingénus !  
Tous ces flots de lumière  
Ont-ils aussi leur bière ?

O Vents noyés de pleurs !  
O vents profonds d'Automne !  
Nous aussi, nous sommes des fleurs  
D'Amour, sous l'été qui rayonne,  
Et l'Hiver éternel  
Nous brise au même autel !

JULES GENDRON.  
St. François de Montmagny.

Gymnastique Intellectuelle.

(Pour l'Étudiant)

Donnez les noms dont on vous donne la première et la dernière lettre.

1. Le fondateur d'une religion
2. Un historien arabe
3. Un roi de Ninive
4. Un astronome allemand
5. Une des Iles Britanniques
6. Un roi d'Israël.
7. Un des Etats-Unis
8. Un grand roi mort en exil
9. Un général français
10. Une île de l'Archipel

TERRERONNE  
MASKINONGE

J. T. O. S.  
Séminaire des Trois-Rivières, mai 1886.

Charade (dédiée aux Étudiants.)

Terme de mathématique,  
On me trouve en botanique,  
Et d'un poète tragique  
Je vous rappelle le nom ;  
Enfin de l'anthologie  
Je suis par analogie  
Source d'étymologie,  
Et le grec fit mon renom.

(1) Par M. H. Cardou, prof. Villers-aux-Flois "Pas-de-Calais," France.

DEPARTEMENT de l'ÉCOLIER.

Au Rév. A. A. MARTEL,  
Directeur du Collège Salaberry à St Timothée  
(Pour l'Étudiant.)

Au bord du grand fleuve il est un village  
Paisible, charmant, site fortuné,  
Qui semble un éden sous les frais ombrage  
Des arbres géants qui l'ont couronné.

Je sais un village, un nid de verdure,  
Semé sur les bords, noble St Laurent,  
Qui mire son front dans ton onde pure  
Et baigne ses pieds à ton beau courant.

Il est un clocher à la flèche altière.  
Que le voyageur admire en passant,  
Dont l'ombrage couvre un vieux cimetière,  
D'où nous porte à Dieu l'airain frémissant.

Il est une église à l'aspect antique,  
Humble et saint palais du grand roi des cieux,  
Où l'art le plus simple et le goût rustique  
Offrent un ensemble assez gracieux.

Là, sur le balcon du vieux presbytère,  
Quel est ce vieillard à l'air souriant ?  
— C'est notre pasteur, c'est un tendre père,  
Dans chaque fidèle il voit son enfant.

Puis, le saint asile où nos jeunes filles,  
Viennent de l'esprit cultiver les arts,  
Où vient se former l'espoir des familles,  
Loin du bruit du monde et de ses hasards.

Là mon vieux collège... O jours de l'enfance,  
O temps trop rapide et trop passager !  
Je te reconnais, non, cinq ans d'absence,  
Mon Alma Mater, n'ont pu te changer.

Je t'aimais jadis et je t'aime encore,  
 Bien qu'un autre toit ait pu m'héberger.  
 Ah ! que l'humble enfant dont tu vis l'aurore,  
 Jamais, près de toi, ne soit étranger.

J. M. A. DENAULT.

Collège de Montréal, juin 1887.

### A MINUIT.

Aupres de la couche funèbre de  
 mon cher ami Gordon.

(Pour l'Étudiant.)

Au milieu du profond silence de la nuit, et en présence de tes restes mortels, je me demande, cher Gordon, s'il est bien vrai que tu n'es plus de ce monde, mais dans l'éternité !...

Ces traits, en effet, auxquels s'attachent mes regards en ce moment, ce sont bien les tiens. Oui ! oui, c'est bien là ton front si noble et si serin ; c'est bien là ce même sourire avec lequel tu nous accueillais toujours ; il n'y a que la voix qui te manque.

Il est vrai, ces flambeaux qui éclairent de leur flamme vacillante l'obscurité qui règne partout ; ces condisciples qui interrompent leur sommeil et se succèdent par groupe pour venir s'entretenir avec toi, dans l'intimité du cœur ; ces prières qu'ils murmurent à genoux auprès de ce lit funèbre où tu reposes, tout me rappelle bien là ce qui se passe d'ordinaire, lorsque la cruelle mort est entrée dans quelque demeure ; mais en ce moment, comment ajouter foi à cette nouvelle lugubre qui se répand partout et jette tes condisciples dans le deuil et la consternation ? Comment se résigner à croire que tu n'es plus du nombre des vivants, toi, avant-hier encore si plein de gaieté et de vie ? Comment se persuader que la mort serait venue si tôt t'enlever à notre estime et à notre affection ? Ah ! loin de moi pareille pensée !

Cher Gordon, réponds-moi — N'est-ce pas que tous ces bruits funèbres qui depuis hier, circulent de bouche en bouche à ton sujet, sont dénués de fondement ? N'est-ce pas que tu ne fais que sommeiller ?... Vois, comme en s'approchant de ton chevet, chaque nouveau visiteur observe le plus religieux silence !... Evidemment c'est par respect pour ce sommeil paisible que tu goûtes sous le regard de ton bon ange. Encore une fois, cher Gordon, rends-toi à mon désir ; veuille me répondre... j'écoute... mais pourquoi donc de ta part, cette indifférence inaccoutumée ? Comment expliquer ce silence si prolongé ?... Quoi !... est-ce possible ?... faut-il donc me rendre ?... Hélas !... oui, cette bouche toujours muette, ces yeux éteints, ce cœur qui ne bat plus, ce froid qui glace les membres tout s'accorde pour me convaincre que je me faisais illusion. Je ne le vois que trop, oui, tu nous as quittés pour un monde meilleur. Il

n'est que trop vrai que nous ne te verrons plus à nos côtés, partager nos plaisirs, l'associer à nos jeux et à nos entretiens, nous soutenir par tes bons exemples dans la voie de l'honneur, du devoir et de la piété. Oh ! quelle cruelle séparation !... Mais je me trompe ; pour des cœurs chrétiens, pour des amis véritables, non, non, la mort elle-même ne saurait être une séparation complète. Elle peut modifier leurs rapports... les interrompre... jamais.

Au milieu de l'extrême douleur où ta perte nous a tous plongés, quelle douce consolation pour nous, cher Gordon, de savoir que nous pourrions encore le parler à travers la pierre du tombeau et converser avec toi par la prière !... Non, mille fois non, le sépulcre qui dans quelques heures recevra ta dépouille mortelle, n'ensevelira pas l'affection que nous te portions tous. Toute notre vie, au contraire, nous nous souviendrons de toi ; toujours nous aimerons à nous rappeler tes prévenances, tes attentions, tes procédés pleins d'aménité et de cordialité à l'égard de chacun de nous. Nous ne nous contenterons pas de te donner des larmes et des regrets ; nous continuerons de prier pour toi afin de hâter ton entrée dans le séjour du repos éternel, si tu n'y es pas déjà. Et toi, cher Gordon, toi qui as pris les devants pour la patrie, ah ! nous espérons que tu nous accorderas aussi un souvenir dans tes prières ; nous espérons que tu t'intéresseras pour chacun de tes condisciples auprès de Jésus et de sa sainte Mère ; que tu solliciteras pour chacun de tes amis de collège tes secours dont ils ont besoin pour persévérer dans la pratique de la vertu et mériter d'aller te rejoindre un jour au sein du vrai et solide bonheur, où, en nous disant l'adieu suprême, tu nous a donné rendez-vous.

Un ami de cœur,  
 LÉON.

Montréal, 10 avril 1887.

### CONSTITUTION DU CANADA

Ce que tout petit canadien doit en savoir

ARTICLE VIII. (Suite) p. 98.

Règles générales des délibérations du Parlement — Bill.

Les règles générales des délibérations du Parlement sont : lecture des minutes des séances, présentation de *bills* ou projets de loi, discussion sur iceux, prise de votes sur des questions controversées, interpellations ou demandes de renseignements de la part des députés aux ministres de l'exécutif.

Un membre ne peut parler plus d'une fois sur la même question et en parlant, il doit s'adresser à l'orateur. C'est à ce dernier de

décider qui doit le premier adresser la parole, lorsque plusieurs députés se lèvent à la fois pour parler.

Toute question controversée par le parlement, est décidée, réglée à la majorité des votes. Ceux-ci sont enregistrés par un greffier qui les recueille des députés, sous les formules interrogatoires : *pour ou contre? oui ou non?, contents ou non contents?*

Un député ne peut voter sur une question personnelle ou sur une mesure où il est personnellement intéressé.

Au commencement de chaque session du parlement, les chambres qui ont des motions, pétitions, *bills* ou projets de loi à présenter, sont invitées à les proposer, debout et de leur place.

Un *bill* ou projet de loi est une demande au parlement, de faire un règlement, une loi, sur un sujet d'intérêt public ou privé, lequel sujet est exposé, détaillé dans le *bill*.

Il y a les *bills publics* et les *bills privés*. Les formalités de leur présentation et passation

diffèrent, en ce que les *bills privés* doivent être précédés de pétitions dans les quinze premiers jours de la session et d'un avis, deux mois au préalable, et ils sont ordinairement soumis au Parlement dans les vingt-quatre premiers jours de son ouverture, ainsi que le paiement de \$80, pour frais d'impression.

Avant d'être adopté un projet de loi doit être lu trois fois, à différents intervalles, tant dans la Chambre des Communes qu'au Sénat, afin de permettre aux membres d'y faire des amendements et des corrections.

Aucune mesure publique ou privée soumise dans l'une ou l'autre chambre, ne peut être adoptée sans l'assentiment de la Chambre des Communes et du Sénat.

L'initiative des votes d'argent et des mesures concernant le domaine et les revenus publics appartient aux ministres, mais c'est aux deux chambres législatives d'approuver ces mesures ou de les rejeter.

J. HERMAS CHARLAND.

(A suivre.)

## L'auberge de l'Ange Gardien.

### XIII

#### LE JUGE D'INSTRUCTION.

(Suite)

#### LE JUGE *souriant*

Tâchez de ménager vos épithètes, Monsieur; et qui est le gros homme qui vient de sortir ?

#### MOUTIER.

Le général Dourakine, mon prisonnier que ces... je ne sais comment les appeler, car enfin ce sont des fiellés coquins ! que ces coquins, car coquins est le mot, que ces coquins auraient égorgé si je n'avais eu la chance de me trouver là.

#### LE JUGE.

Comment ! ce monsieur est... Courez après-lui, monsieur Moutier ; faites lui bien mes excuses. Ramenez-le : il faut absolument qu'il fasse sa déposition. »

Moutier partit et ne tarda pas à rattraper

le général qui rentrait chez lui, le teint allumé, les veines gonflés, le souffle bruyant, avec tous les symptômes d'une colère violente et concentrée.

Lorsqu'il eut entendu la commission du juge, il s'arrêta, tourna vers Moutier ses yeux flamboyants et dit d'une voix sourde :

« Jamais. Dites à ce malappris qu'il se souvienne de mes paroles.

#### MOUTIER.

Mais, mon général, on ne peut pas se passer de votre déposition.

#### LE GÉNÉRAL.

Qu'on fasse comme si j'étais mort.

#### MOUTIER.

Mais vous ne l'êtes pas, mon général, et alors...

#### LE GÉNÉRAL.

Alors qu'on suppose que je suis.

MOUTIER.

Mon général: c'est impossible. On ne peut pas se passer de vous.

LE GÉNÉRAL.

Alors, pourquoi m'ont-ils renvoyé? Pourquoi ne m'ont-ils pas écouté? Je les ai prévenus; ils n'ont pas voulu me croire. Qu'ils s'arrangent sans moi à présent.

MOUTIER.

Mon général, je vous en supplie.

LE GÉNÉRAL.

Non, jamais, jamais, jamais. Je ne bouge pas de ma chambre jusqu'à ce qu'ils soient tous partis. »

Le général entra chez lui, ferma sa porte à clef, et, calmé par l'idée de l'embarras que causerait son refus, il se mit à rire et à se frotter les mains.

Moutier retourna à l'auberge et rendit compte de son ambassade. Le juge d'instruction, fort contrarié, parlait de forcer la déposition par des menaces.

MOUTIER.

Pardon, monsieur le juge, on n'obtiendra rien de lui par la force; vous l'avez froissé; il fera comme il l'a dit; il se laissera mettre en pièces plutôt que de revenir là-dessus; mais nous pouvons le prendre par surprise; laissez-moi faire. Suivez-moi, ne faites pas de bruit: faites ce que je vous dirai et vous aurez la déposition la plus complète que vous puissiez désirer.

LE JUGE.

Voyons, terminons d'abord ce que nous avons à faire ici; faites votre déposition, monsieur Moutier; greffier, écrivez. »

Le juge d'instruction commença l'interrogatoire; quand ils eurent terminé, le juge accompagna Moutier à l'Ange-Gardien; Moutier le pria d'attendre dans la salle; il appela Elfy, lui raconta l'affaire et lui donna ses instructions. Elfy sourit, et alla frapper doucement à la porte du général.

« Qui frappe? dit-il d'une voix furieuse.

ELFY.

C'est moi, mon bon général, ouvrez-moi.

—Que voulez-vous? reprit-il d'une voix radoucie.

ELFY.

Vous voir un instant, vous consulter sur un point relatif à mon mariage, puisque c'est vous qui l'avez décidé.

LE GÉNÉRAL.

Ah! ah! je ne demande pas mieux, ma petite-Elfy. »

La porte s'ouvrit, et, en s'ouvrant, masqua Moutier et le juge d'instruction.

Le général jeta un coup d'œil dans la salle, ne vit personne, prit un visage riant et laissa la porte ouverte à la demande d'Elfy, qui trouvait qu'il faisait chaud dans sa chambre.

« Permettez-moi de vous déranger pendant quelques instants, général, dit Elfy en acceptant le siège que le général lui offrait près de lui; c'est vous qui avez fait notre mariage; et quand je pense que, sans Joseph, ces abominables gens vous auraient tué! car ils voulaient vous tuer, n'est-ce pas.

Vous ne nous avez pas raconté encore les détails de cet horrible événement. Je ne comprends pas bien pourquoi ces misérables voulaient vous tuer, et comment ils ont pu faire pour s'emparer de vous qui êtes si fort, si courageux? »

Le général, flatté de l'intérêt que lui témoignait Elfy et assez content de s'occuper de lui-même, lui fit le récit très détaillé de tout ce qui s'était passé à l'auberge Bourcier, depuis le moment de son arrivée. Quand le récit s'embrouillait, Elfy questionnait et obtenait des réponses claires et détaillées. Lorsqu'il n'y eût plus rien à répondre, Elfy se frappa le front comme si un souvenir lui traversait la pensée et s'écria:

« Que va dire ma sœur? J'ai oublié de plumer et de préparer le poulet pour notre dîner. Pardon, général, il faut que je me sauve.

LE GÉNÉRAL.

Et votre mariage dont nous n'avons pas dit un mot?

ELFY.

Ce sera pour une autre fois, général.

LE GÉNÉRAL.

A la bonne heure! Nous en causerons à fond.»